Notice

Déclaration Annuelle des Salaires 2011
DAS EN LIGNE

Vauban Humanis
groupe Humanis

Comment accéder à votre DAS en ligne ?

1. Connectez-vous au site « **www.vaubanhumanis.com** » et cliquez sur **"Espace Personnel" puis "Espace Entreprises"**
2. **Saisissez votre identifiant et votre code d'accès :**
   - Si vous vous êtes déjà connecté à l'Espace Personnel votre identifiant et votre code d'accès sont restés les mêmes.
   - Si vous déclarez pour la première fois : saisissez votre identifiant et cliquez sur "valider", vous allez être redirigé vers un écran sur lequel vous devrez renseigner votre adresse mail. Une fois cette étape validée, vous recevrez votre code d'accès provisoire par mail.
   - Si vous avez perdu vos codes, utilisez le bouton "identifiant perdu" ou "code d'accès oublié" pour les recevoir de nouveau par mail ou par courrier.
3. Votre DAS en ligne est accessible dans la rubrique : **"Mes déclarations en ligne".**

Comment remplir votre DAS en ligne ?

1. **Sélection de la DAS à déclarer :** vous pouvez avoir plusieurs exercices à votre disposition.
2. **Saisie des salaires :** vérifiez et complétez les données de chacun de vos salariés (identité et adresse, périodes d'activités et salaires correspondants, au besoin période d'incapacité).
3. **Visualisation et contrôle de votre déclaration.**
4. **Transmission de votre DAS :** une fois transmise, un accusé de réception atteste de l'envoi de votre déclaration.
   Attention : sans cette étape, votre DAS reste sur l'Espace Personnel et n'est pas transmise à nos services.

La DAS en ligne, comment ça marche ?

- Vous pouvez saisir une même déclaration pour la Retraite et la Prévoyance (uniquement si votre contrat est un contrat Vauban Humanis Prévoyance). La saisie Retraite se reporte automatiquement en Prévoyance. Si vos données Prévoyance (montant, période) sont différentes de celles de la Retraite, un bouton **« saisie spécifique Prévoyance »** est à votre disposition.
- Vous pouvez quitter votre saisie et y revenir à tout moment, même un autre jour.
- Vous pouvez voir/imprimer un récapitulatif de la DAS.
- Une démonstration, une notice, une rubrique question-réponse et des messages d'aide sont à votre disposition pour vous guider.

Recommandation :

N'envoyez aucun autre document. Il pourrait provoquer des anomalies de traitement de votre DAS.

Contacts utiles si vous souhaitez des informations complémentaires :

Nos conseillers sont à votre disposition :

par mail à ContactDas@vaubanhumanis.com

par téléphone au **0825 057 840** (0,15€ TTC/min)
du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

RECOM-061-V05 / Novembre 2011 - Service Communication Vauban humanis.